

DEPARTEMENT SEINE ET MARNE
COMMUNE de CHOISY EN BRIE
ARRONDISSEMENT DE PROVINS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
15.03.2019

L'an deux mil dix-neuf, le quinze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Étaient présents : M. BEAUFORT Maire, M. SAUVAGE, Mme ROZEC et M. GEORGE, Adjoints
Mrs BUREL, DURAND, HOUE, PHILIPPE, TALFUMIER et Mmes HARDOIN, LEGAY, RENAUD, ROBLIN, et TUERO.

Absents : A. NAVARRE représentée par G. PHILIPPE

Secrétaire de séance : P. DURAND

Convocation du : 07.03.2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le compte rendu du conseil municipal du 29/01/2019 ;
- **Autorise** l'adhésion de la commune aux groupements d'achats d'enrobé à froid et de peintures routières avec la CC2M ;
- **Décide** des conditions d'installation de boîtes de branchement par la commune à titre gratuit pour les logements existants ou pour la reprise de raccordements déjà en place dans le cadre des travaux d'assainissement collectif en cours ; précise que des boîtes de branchement pourront être installées pour les terrains nus et bâtiments existants non aménagés, en zone UA et UB du P.L.U. en limite de propriété, à titre onéreux ;
- **Accepte** de participer au financement de 3 voyages organisés par le collège Jean Campin au profit des élèves dont 7 résident sur la commune ;
- **Accepte** le rapport de la CLECT présenté par Daniel TALFUMIER, Vice-Président de la CC2M ;
- **Adopte** les durées d'amortissements sur le budget assainissement ;
- **Décide** de régulariser les amortissements sur le budget assainissement 2019 ;
- **Accepte** l'adhésion de la commune de Saint Denis Les Rebais au SIANE pour la compétence Assainissement Collectif ;
- **Demande** au Maire de soutenir l'équipe enseignante de l'école de la Payenne auprès des sénateurs du secteur pour réclamer le retrait de l'article 6 quater du projet de loi « Pour une école de la confiance » ;
- **Accepte** le devis de maîtrise d'œuvre de D. JAKUBCZAK pour l'étude de divers travaux de voirie concernant principalement l'aménagement de la Grande Rue, afin de déposer un dossier FER au titre de 2019, puis la réalisation ;

Le Maire informe :

- De la nécessité de relancer la consultation pour les travaux d'assainissement en domaine privé, suite à la première procédure infructueuse ;
- Du résultat de la consultation et de l'attribution du marché à l'entreprise WIAME pour la restauration de la Rue de l'Epauche, qui doit être réalisée dès avril 2019 ;
- Que 2 contributions ont été déposées au cahier de doléances du Grand Débat, remis en Sous-Préfecture de Provins le 22/2 ;
- De l'avancement des cessions et acquisitions de terrains en cours par la commune ;
- Que, suite à la consultation d'un avocat concernant l'affaire SCHWACH, comme décidé au précédent conseil municipal. Sur ses conseils et vu le risque élevé d'échec d'une procédure d'appel, celle-ci a été abandonnée ;
- Des points importants abordés lors des récentes commissions voirie et fêtes ;
- D'une composition florale offerte à Mme CHOUMERY, habitante de Choisy en Brie, à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire fin février ;
- Du tableau des permanences à tenir lors des élections européennes du 26.05.2019.

La séance est levée à 21h00

Pour copie conforme
Fait à Choisy en Brie, le 18.03.2019
Alain BEAUFORT, Maire



Affichage du 20.03.2019